

L'honorable LOUIS CÔTÉ (texte): Honnables sénateurs, c'est sans doute pour ne pas contredire l'enseignement évangélique qui veut que les derniers soient les premiers, que le très honorable Leader de cette Chambre m'a confié le lourd et périlleux honneur de proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours de son Excellence le Gouverneur général.

C'est pour ne pas me rendre coupable d'ingratitude que j'ai accepté une tâche dont l'accomplissement demande que je fasse forte violence à une conscience insuffisante de mon expérience et de mes moyens oratoires.

Qu'il me soit donc permis d'offrir au très honorable Leader du Sénat l'expression bien sincère de ma reconnaissance pour m'avoir ainsi particulièrement honoré. Je tiens également à lui dire toute la joie que je ressens de le voir à son poste, si bien et si dispos après son récent voyage aux antipodes où il est allé accroître la renommée canadienne.

Sans doute sera-t-il vrai d'affirmer que, dans la sérénité de cette Chambre dont le rôle se restreint plutôt à exercer un contrôle et une surveillance, mon très honorable collègue doit éprouver une certaine nostalgie des autres sphères de la vie publique où il a jadis si brillamment servi son pays. D'autre part, pourtant, son patriotisme ne doit-il pas trouver matière à consolation à la seule pensée que dans cette assemblée qu'il illustre par une si vaste expérience, par tant de clarté, de puissance et d'intégrité intellectuelles, il sert encore son pays, et mieux que mes faibles mots ne sauraient l'exprimer?

Dans cette enceinte où l'on se sent à l'abri des passions de parti, puis-je me permettre, sans que l'on m'accuse d'être trop partisan, de présenter mes hommages personnels au premier ministre du Canada? Qui osera me reprocher de saluer ici même celui qui a pris charge de la nacelle de l'État, au moment où elle était déjà ballottée par la tourmente? Et cependant, ni la fureur des éléments de destruction qui la menaçaient, ni la multiplicité des écueils qui la guettaient, ni les doutes exprimés au sujet de son avenir n'ont jamais ébranlé sa foi ni son courage.

Son ardeur et sa persévérance pour le travail ont servi d'exemple à la nation. Sa confiance dans les forces vives du pays et sa détermination de vaincre les difficultés de l'heure, ont engendré partout le courage et la force.

Il s'est donné à sa noble et lourde tâche généreusement et sans compter, et je puis dire de lui, sans aucune exagération, que si la valeur, si l'amour du pays et la foi dans ses destinées disparaissaient un jour de la terre

L'hon. M. CÔTÉ.

canadienne, on pourrait encore les retrouver dans le cœur du très honorable Richard Bedford Bennett.

Et aujourd'hui, quand la tempête s'éloigne et que l'on peut lire, dans le discours que Son Excellence offre à notre considération, que "la crise a été vaincue," que "la situation s'est sensiblement améliorée," que "le nombre des gens au travail augmente," que "notre commerce s'accroît,"—et que toutes ces affirmations sont bien fondées, ainsi que je tenterai de vous l'exposer brièvement tout à l'heure,—je crois que ce serait de l'ingratitude de ne pas dire à un tel capitaine: bravo et merci!

Honnables sénateurs, depuis que nous nous sommes séparés, en juillet dernier, l'année 1934 a achevé sa course et nous a fourni plusieurs motifs de réjouissance ainsi que plusieurs raisons d'affermir notre courage et de retremper notre foi dans l'avenir. A pareille époque, l'an dernier, nous regardions avec appréhension se promener au-dessus de la vieille Europe et de l'univers entier les nuages menaçants de la guerre prêts à se rompre et à laisser tomber, avec les horreurs d'une science nouvelle, la ruine et la mort sur la civilisation moderne. Nous constations avec effroi la marée toujours montante de la méfiance, de la haine et des rivalités internationales. Nous déplorions la faillite de la Société des Nations.

Que nous présente l'année 1935? Les nuages ne sont pas tous disparus, il est vrai. Les grandes nations n'ont pas encore trouvé de solution au problème du désarmement, mais des événements sont survenus qui ont atténué,—pour me servir des mots mêmes du discours du trône,—"l'état de tension et le malaise politique qui avaient accéléré la course aux armements et aux restrictions économiques."

L'angoissant problème du bassin de la Saar est en train d'être réglé. Le plébiscite a eu lieu. Les résultats étaient attendus avec un très vif intérêt, mais la solution des graves questions qu'il posait avait déjà été trouvée à Genève avant qu'il fût tenu. L'Europe est redevable de ce succès signalé au rôle efficace exercé par la Société des Nations, par son Conseil, par la Commission du plébiscite et le Comité des Trois. C'est le Comité des Trois qui rallia les points de vue français et allemands quant au règlement des questions économiques et financières.

La Russie a donné son adhésion à la Société des Nations. La politique étrangère de l'Union des Républiques soviétiques socialistes a subi une évolution qui vient d'aboutir à un revirement significatif. Elle n'avait cessé de criti-